



**Comité local de revitalisation (CLR)/Comité de concertation en  
environnement et urbanisme (CCEU)**

Procès-verbal de la rencontre du 5 février 2015  
Piscine Annie-Pelletier, 8850, avenue. Dubuisson

**Présences**

Béatrice Masson, Arrondissement MHM  
Charles Gagnon, citoyen  
Christelle Kouotze, Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur  
Christine Lafleur, Info-Femmes  
Dominique Dumas, Société d'animation de la Promenade Bellerive  
Jean Lapointe, Collectif en environnement Mercier-Est  
Pauline Picotin, Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur  
Ronald Bouvier, citoyen  
Salomé Elibert, citoyenne  
Suzie Miron, citoyenne  
Véronique Coulombe, Maison des familles de Mercier-Est  
Yvonick Houde, citoyen

Émilie Auclair, Solidarité Mercier-Est  
Geneviève Dufresne, Solidarité Mercier-Est  
Jessie Pelchat, Solidarité Mercier-Est

1. Mot de bienvenue

Geneviève Dufresne annonce qu'elle est enceinte. Elle quittera en congé de maternité au début du mois de mai. Elle rappelle que SME n'imprimera plus les documents par souci écoresponsable. Les documents ne seront plus envoyés par courriel, ils seront disponibles dans l'Espace membre du site de Solidarité Mercier-Est.

Les objectifs de la rencontre d'aujourd'hui :

- Faire un suivi du projet Revitalisation de l'entrée de quartier
- Adopter la politique d'achat et de gestion contractuelle

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

<b>Proposition d'ordre du jour</b> <b>CLR/CCEU</b> <b>5 février 2015, 18h à la piscine Annie-Pelletier</b>
--

### Objectifs de la rencontre :

- 1) Faire un suivi du projet Revitalisation de l'entrée de quartier
- 2) Adopter la Politique d'achat et de gestion contractuelle

Heure	Ordre du jour	Information	Discussion	Décision	Qui ?	Temps alloué	Objectif poursuivi
18h00	1. Mot de bienvenue				Geneviève Dufresne	10 min	
18h10	2. Lecture et adoption de l'ordre du jour		X	X	Geneviève Dufresne	5 min	
18h15	3. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 novembre 2014		X	X	Geneviève Dufresne	5 min	
18h20	4. Divers	X				10 min	
18h30	5. Revitalisation de l'entrée de quartier - suivi	X	X		Geneviève Dufresne	30 min	1
19h00	6. Politique d'achat et de gestion contractuelle	X	X	X	Charles Gagnon	45 min	2
19h45	PAUSE					10 min	
19h55	7. Informations générales	X	X		Geneviève Dufresne	10 min	
20h05	8. Présentation des travaux « En route vers un plan d'action intégré de la Table »	X	X		Émilie Auclair	30 min	
20h35	9. Prochaine rencontre	X			Geneviève Dufresne	2 min	

Aj

Les ajouts au point 4 « Divers » :

- Ronald Bouvier: Bottin électronique
- Jean Lapointe : Nouvelles environnementales

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Véronique Coulombe appuyée par Pauline Picotin.

### **Adopté à l'unanimité**

#### 3. Lecture et adoption du procès-verbal du 20 novembre 2014

L'adoption du procès-verbal est proposée par Jean Lapointe, appuyée par Salomé Élibert.

### **Adopté à l'unanimité.**

#### 4. Divers

##### Ronald Bouvier : Bottin électronique

Ronald Bouvier annonce qu'il a commencé à faire un bottin avec les commerçants et organismes du quartier. Il souligne que l'inscription d'un OBNL au bottin est gratuite. Pour les commerçants, les trois premiers mois seront gratuits et ensuite il y aura un frais mensuel très abordable. Le lien de la page est <http://ronald-bouvier2711.ca/>.

Jean Lapointe : Nouvelles environnementales

*Plantation d'arbres*

Jean Lapointe rappelle que le Collectif en environnement Mercier-Est (CE-ME) a demandé à l'arrondissement que des arbres soient plantés sur la rue Notre-Dame. L'arrondissement a planté plus de 30 arbres. Il a ensuite demandé que l'arrondissement installe des protections pour l'hiver pour ces nouveaux arbres au début décembre. Le directeur des travaux publics lui a dit qu'ils essaieraient de le faire avant Noël. Toutefois, rien n'a été fait.

*Camionnage rue Notre-Dame*

Jean Lapointe mentionne que l'arrondissement a fait un comptage de véhicules avec des plaques au sol (les 6 voies de la rue Notre Dame) afin de calculer le nombre de véhicules lourds qui transitent. Il a obtenu des tableaux de résultats et il souligne que sur une période d'une semaine, il est passé environ 300 véhicules de plus de 12 mètres pendant les heures interdites, soient de 19h à 7h. Il a présenté les résultats au conseil arrondissement et le commandant Landry a répondu dit qu'il demanderait aux policiers de faire des interventions durant ces heures.

*Camionnage rue Sherbrooke*

L'interdiction du camionnage de transit de nuit est maintenant en vigueur. La signalisation serait maintenant en place.

5. Revitalisation de l'entrée de quartier

Geneviève Dufresne explique les grandes lignes du projet qui a été déposé au mois de novembre. Le projet consistait en l'aménagement de deux placettes publiques : une placette permanente sur la marge avant et latérale du bâtiment situé au 7958 Hochelaga (Chez-Nous et PITREM) ainsi qu'une placette mobile (MUVBOX) sur la marge avant du terrain de la CSDM (stationnement).

Geneviève rappelle les événements importants depuis le dernier CLR :

- 20 novembre 2014 (CLR/CCEU) : Résolution sur le porteur : « QUE Solidarité Mercier-Est soit à la fois le porteur et le fiduciaire du projet de revitalisation de l'entrée de quartier. »
- 25 novembre 2014: Envoi du dossier en tenant compte des commentaires de Denis Vézina
- 15 décembre 2014 : Suivi avec Denis Vézina pour savoir quand nous aurons ses commentaires (et ceux du département des finances) sur le document - Réponse de Denis Vézina que les commentaires viendront en janvier
- 21 janvier 2015 : Réception d'une réponse officielle de la Ville de Montréal que le projet doit être retravaillé avant le 1<sup>er</sup> mars 2015 (la 2<sup>ième</sup> place publique de type « MUVBOX », qui était mobile, n'a pas été accepté)
- 22 janvier 2015: 1<sup>er</sup> rencontre avec l'arrondissement (Josée Boucher) pour réfléchir à des alternatives d'emplacement pour la 2<sup>ième</sup> place publique
- 4 février 2015 : 2<sup>ième</sup> rencontre avec l'arrondissement (Josée Boucher et Stéphane Laurin)

Geneviève souligne qu'une possibilité très intéressante est sur la table. L'alternative d'emplacement pour la 2<sup>ième</sup> place publique (qui remplacerait le MUVBOX) est le stationnement adjacent à la Maison de la Culture et la bibliothèque Mercier qui offre présentement 12 places de stationnement.

L'idée est de convertir un certain nombre d'espaces de stationnement en « espace public ». Josée Boucher rencontrera Frédéric Stében, le chef de division Culture et Bibliothèque, demain matin

pour discuter de cette possibilité. La vision, les grandes orientations et les objectifs du projet de revitalisation de l'entrée de quartier sont les mêmes, mais l'emplacement de la 2<sup>ième</sup> place publique changera. Geneviève souligne que de créer une place publique permanente à côté de la Maison de la Culture et de bibliothèque Mercier permettrait de rendre ce secteur plus dynamique, convivial et nous permettra de créer un véritable pôle culturel. Elle souligne que le dossier est légèrement à retravailler ainsi que le budget. Elle présente les prochaines rencontres :

- Aujourd'hui - CLR/CCEU
- 6 février - Rencontre entre Josée Boucher et Frédéric Stében (AMHM)
- 11 février - Rencontre avec Pier Colbert de Productions Jeun'EST
- 18 février - ARM de SME, point Projet de revitalisation de l'entrée de quartier

Les deux prochaines étapes afin de remettre le dossier final le 27 février sont :

1. Valider avec l'arrondissement et le CLR l'emplacement et la superficie de la 2<sup>ième</sup> place publique
2. Ajuster et adopter le dossier final du projet de la revitalisation de l'entrée de quartier et le budget

Puisque certains aspects du projet changent et que l'on doit déposer le projet d'ici le 27 février, trois scénarios possibles sur le processus décisionnel sont envisagés.

	Échéancier	Processus	Implication
SCÉNARIO 1	Semaine du 16 février	Comité <u>aviseur</u> + invités pour informer sur l'emplacement et superficie de la 2e place	Délégation du pouvoir décisionnel au comité <u>aviseur</u> RUI
	26 février	Comité <u>aviseur</u> pour boucler le dépôt du projet (Adoption du dossier final, incluant le budget)	
SCÉNARIO 2	Échéancier	Processus	Implication
	Semaine du 16 février	Comité <u>aviseur</u> + invités pour informer sur l'emplacement et superficie de la 2e place	Pouvoir décisionnel reste au CLR
23 février	CLR électronique (Adoption du dossier final, incluant le budget)		
SCÉNARIO 3	Échéancier	Processus	Implication
	Semaine du 16 février	Comité <u>aviseur</u> + invités pour informer sur l'emplacement et superficie de la 2e place	Pouvoir décisionnel reste au CLR
23 ou 24 février	CLR - jour ou soir (Adoption du dossier final, incluant le budget)		

Résolution :

- ❖ Considérant les changements qui doivent être apportés au projet de revitalisation de l'entrée de quartier;
- ❖ Considérant l'échéancier serré du 1<sup>er</sup> mars 2015;
- ❖ Considérant le mandat confié au comité aviseur de faire le suivi du projet.

**QUE le CLR opte pour le scénario 1 dans le cas où l'option du stationnement de la Maison de la Culture était envisageable. Le cas échéant, un CLR d'urgence sera organisé.**

Proposée par Yvonick Houde et appuyée par Charles Gagnon.

**Adoptée à l'unanimité**

4. Politique d'achat et de gestion contractuelle

Geneviève Dufresne mentionne qu'un des facteurs de réussite du PSRUI est la « Gestion de projet et pérennisation des actions ». Les objectifs de ce facteur de réussite sont :

- Accroître la transparence dans la gestion des projets
- Optimiser les projets existants et à venir
- Développer des outils de gestion de projets

De plus, elle mentionne que puisque SME est porteur du projet de l'entrée de quartier, il est pertinent de se doter d'un outil de gestion contractuelle.

Geneviève mentionne que le CLR va adopter la politique en 3 étapes :

1. Points 1 à 4 (définition, portée, principes directeurs et objectifs)
2. Points 5 (procédures selon la valeur estimée des contrats)
3. Points 6 à 8 (grille, méthode de calcul et contrôle de qualité)

Résolution :

- ❖ Considérant le facteur de réussite « Gestion de projet et pérennisation des actions » du plan stratégique de la RUI adopté le 16 janvier 2014 ;
- ❖ Considérant que les deux définitions « Projet » et « Appel d'offres » et modification au principe directeur développement durable (économique, social, environnemental) seront retravailler ;
- ❖ Considérant la nécessité d'élaborer une mécanique en cas de non application de la politique ;
- ❖ Considérant les objectifs de ce facteur de réussite qui sont :
  - Accroître la transparence dans la gestion des projets ;
  - Optimiser les projets existants et à venir ;
  - Développer des outils de gestion de projets ;
- ❖ Considérant la nécessité de se doter d'une procédure claire pour encadrer l'octroi de contrat et l'achat de biens et de services ;
- ❖ Considérant que SME aura le rôle de fiduciaire et de porteur du projet de Revitalisation de l'entrée de quartier;
- ❖ Considérant que le comité adviseur RUI s'est penché sur la forme et le contenu de la politique lors de deux séances de travail.

**QUE la politique d'achat et de gestion contractuelle soit adoptée par le CLR/CCEU avec les changements cités ci-haut.**

Proposée par Christine Lafleur et appuyée par Ronald Bouvier.

**Adoptée à l'unanimité**

Départ de Jean Lapointe, Pauline Picotin, Christelle Kouotze et Ronald Bouvier.

5. Informations générales

Geneviève mentionne qu'une offre de stage a été envoyée dans divers établissements d'enseignement à Montréal. Un ou une stagiaire sera donc avec SME du mois d'avril au mois de juillet. Ces mandats seront :

- Finaliser la carte de mobilité durable pour Mercier-Est ;
- Créer des panneaux d'interprétation pour chacune des placettes publiques ;
- Soutien aux projets de la RUI (mobilité active, signalisation piétonne et cycliste, verdissement de la rue Hochelaga) ;
- Participe aux rencontres du Comité local de revitalisation / Comité de concertation en environnement et urbanisme et à certains comités d'action ou de travail sur les dossiers en cours ;
- Organiser des événements en lien avec nos priorités au besoin;
- Effectue des relevés terrains (mesures, photographies, comptages, questionnaires, etc.);
- Toutes autres tâches connexes.

Durée du stage : 3 mois (avril à juillet).

Rémunération : 1500\$ pour la durée du stage.

6. Présentation des travaux « En route vers un plan d'action intégré de la Table »

Étant donné que quelques personnes sont parties et que les personnes qui restent ont tous assistées à cette présentation au CDS, ce point est annulé.

7. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre se fera dans la semaine du 13 avril. La date sera déterminée prochainement.

8. Levée de la rencontre

La levée de la rencontre est proposée par Yvonick Houde, appuyée par Charles Gagnon.

Levée de la rencontre à 21h00.